



Lettre d'information

Numéro 12, mars-avril 2013

Prix régional du patrimoine



Créé en 2001 par la Région, ce prix récompense les meilleures restaurations du patrimoine. Le dossier de candidature est à déposer avant le 31 mai 2013.

Pour connaître les conditions de participation et les critères de participation : <http://www.region-bourgogne.fr/Prix-regional-du-patrimoine-2013,31,7552>

Journée Tourisme et Handicap
Dimanche 7 avril 2013

Le Pays d'Art et d'Histoire s'associe à La Mémoire Médiévale pour organiser le dimanche 7 avril la Journée Tourisme et Handicap à Brancion.

Cette journée doit permettre une découverte adaptée du site par des visites inédites. Sous la halle, des associations répondront aux questions que les visiteurs se posent sur les différents handicaps et présenteront leurs activités. Pour l'occasion, le Pays d'art et d'Histoire présentera un dépliant en braille sur l'histoire du site.

Au programme tout l'après-midi : des visites les yeux bandés du château, un parcours des cinq sens et des visites du village ... et bien d'autres surprises vous attendent entre 14h00 et 18h00.

Formation sur la pierre sèche

Les constructions en pierre sèche sont typiques de notre territoire à l'identité viticole. Cadoles, mursers rythment nos paysages. Malgré le travail des associations, les mursers s'écroulent ...

Le Pays d'Art et d'Histoire a souhaité mettre en place une formation pour les employés des communes qui le souhaitent afin de leur donner les bases de l'entretien de ce patrimoine si important visuellement. Une proposition de formation sera bientôt envoyée dans les communes intéressées qui peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du PAH.



En 2013, les clochers seront à l'honneur.
À vous de les retrouver !



Mais où est-ce donc ?...

Quelques indices :

1. Une église placée sous le vocable de saint Martin
2. Un clocher mesurant près de 35 m de hauteur

Réponse :
Chapelle

La charte paysagère du Pays d'Art et d'Histoire avance !

La phase de diagnostic de la charte paysagère et architecturale est lancée et le travail a commencé pour quatre mois.



Cortvaix

Pendant cette période, le cabinet d'étude choisi va s'efforcer de faire un diagnostic de la situation actuelle en mettant en avant aussi bien les composantes naturelles qu'humaines des paysages. Ce travail du cabinet d'étude s'accompagne de :

- la constitution d'un comité de pilotage, réunissant les financeurs de la charte ainsi

que des techniciens de différentes structures, qui peut s'enrichir d'invités spécialistes d'un domaine particulier ;

- et de premières réunions, sur le terrain, dont les lieux ont été choisis en fonction de thématiques spécifiques : une réunion en février à Bray concernait plus particulièrement le paysage clunisois et ses forêts, une réunion en mars à Montballet sur la vallée de la Saône, une réunion en avril à Saint-Gengoux-le-National sur les paysages viticoles.

Une réunion publique sera organisée fin juin pour présenter ce diagnostic et discuter de ses résultats. Pour vous tenir au courant des avancées de la charte paysagère, rien de plus simple. Des points d'étapes seront faits dans la newsletter du Pays d'Art et d'Histoire alors que le programme d'activités offrira une large place à la découverte des paysages du territoire.

Pour plus de renseignements : www.pahclunytournus.fr

Pour contacter le PAH : pahclunytournus@yahoo.fr